Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélico) : **Hélimax / SAF** Tél : 06.22.81.23.25

Bénéficiaires : **Refuges CAF**

OBJET du SURVOL (préciser le type de matériel et le nombre de personnes transportées)	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (Nb rotation)	Transport de personnes (Nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
Ravitaillement	12/09/2014	Pré de Madame Carle	Refuge des Ecrins	3	0	3
Ravitaillement	12/09/2014	Pré de Madame Carle	Refuge du Glacier Blanc	2	0	2
Ravitaillement	12/09/2014	Pré de Madame Carle	Refuge du Pelvoux	1	0	1

Précisions sur plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :

Description de l' aéronef (type / couleur / immatriculation) :
AS 350 B3 Ecureuil rouge et blanc F-GJKY

Nom du pilote : **Dominique Heib**

A Saint Crépin
Le 09/09/2014, Maxime GAILLARD

Autorisation accordée n° 390

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 09/09/2014
Le Directeur,
Copie au secteur de Vallouise

Préconisations du Parc national :

A , le :